



Île de loisirs de Cergy-Pontoise

Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 16 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Anne FROMENTEIL, Alexandre PUEYO, Malika YEBDRI, Gilles LE CAM, Sylvie COUCHOT

Absents excusés : Hervé FLORCZAK, Edwina ETORE-MANIKA, Cécilia TOUNGSI-SIMO, France-Lise VALIER

Absent excusé ayant donné pouvoir : Rachid TEMAL (pouvoir donné à Malika YEBDRI)

DELIBERATION 2023- 030

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L. 313-1 et L. 332-14,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019, relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu le décret n° 2022-250 du 25 février 2022 portant diverses dispositions d'application du Code Général de la Fonction Publique,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de transformer un poste qui sera vacant dès le retour de l'avis de la CNRACL pour une mise en retraite pour invalidité,

Considérant la nécessité de transformer un poste lié à un départ à la retraite,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Benjamin CHKROUN,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

APPROUVE les transformations et les créations de postes suivantes :

Grade	Catégorie	Effectif budgétaire actuel	Création ou suppression	Nouvel effectif budgétaire	Date d'effet
Agent de maîtrise	C	3	-1	2	27.06.2023
Adjoint technique	C	7	+1	8	27.06.2023
Adjoint administratif ppal de 2 ^{ème} cl	C	5	-1	4	A la date de l'avis de la CNRACL
Adjoint administratif	C	3	+1	4	A la date de l'avis de la CNRACL
TOTAL		18	0	18	

APPROUVE le tableau des effectifs du SMEAG de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise annexé à la présente délibération tel qu'il résulte de la modification ci-dessus exposée,

AUTORISE le Président à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13, L.332-14 et L.332-8-2°, L.332-9 en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires ou pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil et selon le tableau récapitulatif des emplois pour le recours aux contractuels,

Le Président


Signé par : Thibault HUMBERT
Date : 29/06/2023
Qualité : PRESIDENT



Thibault HUMBERT

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 095-259500627-20230627-2023_030-DE





Signé par : Thibault HUMBERT
Date : 29/06/2023
Qualité : PRESIDENT

TABLEAU DES EFFECTIFS - TITULAIRES ET CONTRACTUELS AU 27 JUIN 2023

AGENTS TITULAIRES ET NON TITULAIRES	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Observations
<u>Filière administrative</u>				
Attaché hors classe	A	1	1	
Attaché principal	A	1	0	
Attaché	A	2	2	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3	3	
Rédacteur	B	2	2	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3	3	1 AVG 2023
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4	4	1 agent détaché
Adjoint administratif	C	4	3	
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		20	18	
<u>Filière technique</u>				
Ingénieur principal	A	1	1	
Technicien principal de 2ème classe	B	1	1	
Technicien	B	2	1	
Agent de maîtrise principal	C	4	4	
Agent de maîtrise	C	2	2	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	2	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	6	6	
Adjoint technique	C	8	7	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		26	24	
<u>Filière sportive</u>				
Conseiller des APS	A	1	1	
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	2	2	
Educateur des APS principal de 2ème classe	B	3	2	
Educateur des APS	B	8	6	
TOTAL FILIERE SPORTIVE		14	11	
TOTAL GENERAL		60	53	

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023



ID : 095-259500627-20230627-2023_030-DE